



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI AUPRÈS DES NATIONS UNIES
À NEW YORK

Réf : 204.02.18/060/RE/2018

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies-Office des Nations Unies Contre la drogue et le Crime et se référant à sa note verbale CU2018/65/DTA/CEB du 27/02/2018, a l'honneur de l'informer ce qui suit :

- a. Les informations demandées se trouvent déjà dans le rapport d'auto-évaluation du Burundi sur la mise en application des chapitres II et V de la Convention des Nations Unies contre la corruption qui a été transmis à l'ONUSD au mois de Janvier 2017,
- b. Une mission de quatre experts internationaux composés de deux experts de l'ONUSD et de deux experts des Etats Parties Examineurs, à savoir l'Allemagne et le Cameroun, a été organisé à Bujumbura, du 02 au 05 mai 2017, dans le cadre des échanges et débats avec les experts du Burundi sur le contenu du rapport d'auto-évaluation du Burundi,
- c. La publication par l'ONUSD du rapport du Burundi sur la mise en application des chapitres II et de la convention des Nations Unies contre la Corruption est attendue dans un proche avenir

La Mission Permanente de la République du Burundi auprès de l'Organisation des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies- Office des Nations Unies Contre la drogue et le Crime, les assurances de sa très haute considération.

New York, le 12/04/ 2018

**Le Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies-
Office des Nations Unies Contre la drogue et le Crime.**

PERMANENT MISSION OF BURUNDI
TO THE UNITED NATIONS
336 EAST 45 STREET, 12TH FLOOR
NEW YORK, NY 10017